



CIRCULAIRE DE FIN D'ANNEE

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sur cette dernière circulaire de l'année 2023/2024 diverses informations concernant la rentrée 24-25.

L'équipe éducative est inchangée dans l'ensemble. Seuls changements à noter : le départ de Mme Agathe MONTAGNE, suppléante sur un demi-poste d'enseignante spécialisée et nous accueillerons en retour Mme Anne-Lorraine DE LARBOUST sur ce même mi-temps.

Comme vous le savez, l'année 2024-25 sera une année particulière pour la vie de l'établissement puisque de gros travaux seront engagés : la démolition des préfabriqués de CP/CE1 sera faite cet été et un nouveau bâtiment verra le jour à sa place au cours de l'année. Ce nouveau bâtiment pourra accueillir 6 classes ainsi qu'une salle de restauration pour les maternelles.

Comme tout chantier, ce projet nous amènera son lot d'aléas mais aussi plein de belles perspectives !

Afin de pouvoir faire le temps de pastorale dans toutes les classes sans empiéter sur le temps dû aux apprentissages (c'est ce que l'on appelle la 28^{ème} heure), nous travaillons jusqu'à lors 10 min de plus par jour et nous terminons à 16h25. **A partir du 2 septembre 2024**, afin d'être plus sereins dans la mise en place de ces activités liées à notre caractère propre, **nous terminerons à 16h30**. Nous aurons ainsi une 28^{ème} heure complète.

La possibilité d'un accueil proposé le mercredi matin pour les maternelles de 7h30 à 13h30 (avec panier repas froid) dans le cadre de l'ASSQOT comme pour les élémentaires est finalisée. L'ASSQOT pourra donc prendre en charge vos enfants dès la rentrée. Cet accueil sera indépendant de celui des élémentaires et fera l'objet d'un projet d'accueil spécifique : au programme projets créatifs, sportifs, éducatifs...

Nous vous souhaitons à tous et toutes de très bonnes vacances estivales.
Florence Calmès

HORAIRE de classe

L – M – J – V : 8h30 à 11h45 / 13h30 à **16h30**

Vous pourrez récupérer votre enfant dès **16h30** tous les soirs de la semaine.
L'APC aura lieu tous les jours de 11h45 à 12h00.

L'EQUIPE ENSEIGNANTE

La répartition sera donc celle-ci :

PS/MS	Mme BOUCLY Mme CAMPELS Mme STILLMUNKES M. MARSON	CP CE1	Mmes AUTRET, BRETAULT, PEYRAMAURE Mmes DURAND, LACAZE
GS	Mme DOMENC Mme CANITROT /Mme BOUYSET	CE1/CE2 CE2 CM1 CM1/CM2 CM2 ASH	Mme CEARD Mmes TRINQUESE, SALVADOR Mmes MONTAURIOL, PRIETO Mme VICTORS Mmes GARCIA, LAY / FOREST Mmes FALLOT, DE LARBOUST

L'affectation de votre enfant est ferme et définitive. Les listes de classe sont établies en fonction de 3 critères : équilibre garçons/filles, équilibre des niveaux et profils, prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Vous pourrez consulter ces listes ainsi que les listes de fournitures correspondantes sur le site internet de l'école à partir du 12 juillet et sur le panneau d'affichage de l'école à partir du 26 août.

FOURNITURES

Une grande partie des fournitures (papeterie et fichiers) sera fournie à vos enfants et sera distribuée en classe à la rentrée.

Le coût de ces fournitures vous sera facturé sur la note de frais du mois d'octobre.

En voici les montants :

Maternelles = 30 € Cycle 2 (CP, CE1, CE2) = 50€ cycle 3 (CM1 et CM2) = 50 €

Quant aux autres fournitures, nous vous laissons le soin de vous les procurer (cf site rodaf.fr – école – fournitures scolaires – classe).

Listes consultables dès le 12 juillet sur notre site internet.

DOCUMENTS A FOURNIR

Dès la rentrée

- Une attestation d'assurance responsabilité civile activités scolaires et extrascolaires pour chaque enfant
- Un justificatif de domicile par famille datant de moins de 3 mois

DATES DE RENTREE :

Elémentaires: LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à **8h30 pour les élèves de CM**
9h00 pour les élèves de CE
9h30 pour les élèves de CP

Grande Section de Maternelle (GS): LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à **13h30**

Petite / Moyenne Section de Maternelle (PS/MS) **: LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 de **8h30 à 8h50**

** Pour les NOUVEAUX petites / moyennes sections UNIQUEMENT : Rencontre parents / professeur des écoles, les LUNDI 2 et MARDI 3 septembre à une heure de rendez-vous qui vous sera envoyée dans les deux premières semaines de juillet.

Pour TOUS les PS / MS, la rentrée des enfants sera étalée, un premier groupe d'enfants rentrera le Jeudi 5 septembre puis un autre groupe rentrera le Vendredi 6 septembre (pas de classe ce jour-là pour le premier groupe rentré la veille) . La journée d'intégration de votre enfant, vous sera envoyée dans les deux premières semaines de juillet également.

Pour les MS uniquement : pour les parents d'enfants en MS, qui n'auraient pas de moyen de garde sur cette semaine, possibilité d'accueil de votre enfant (cf formulaire envoyé via école directe).

CLAE élémentaire

Il fonctionnera dès le Lundi 2 SEPTEMBRE (matin, midi et soir).

LES SERVICES

Accueil	:	à partir de 7h30, garderie pour les Maternelles et CLAE pour les élémentaires
Garderie maternelle	:	16h30 - 18h30 3€/soir de 16h30 à 17h30, dont 15 premières minutes gratuites ; + 2€/soir au-delà de 17h30
CLAE du soir élémentaire	:	16h45 - 18h45 (facturation à partir de 17h00).
Garderie du Mercredi	:	<u>CLAE</u> <u>Pour les élémentaires (du CP au CM2)</u> 7h30 – 13h30 Pas de cantine, mais possibilité de porter un panier repas. Transfert possible sur le CLAE de l'école de Lardenne pour l'après-midi
		<u>Pour les maternelles (de la PS à la GS)</u> 7h30 – 13h30 Pas de cantine, mais possibilité de porter un panier repas. Contrairement aux élèves des classes élémentaires, pas de transfert possible sur le CLAE de l'école de Lardenne pour l'après-midi ; tous les enfants devront être récupérés pour 13h30.
Restauration	:	5,70€ (achat des repas à l'unité, par dix ou au mois) Attention : Le principe de la commande des repas au jour le jour reste maintenu mais tout repas commandé le matin et non décommandé avant 9h30 (auprès de l'accueil) sera facturé.
Accueil secrétariat	:	8h30/11h45-13h30/17h15 - mercredi : 8h30/12h
Rendez-vous direction	:	Sur rendez-vous par le biais du secrétariat ou d'école directe.
Rendez-vous enseignants	:	sur rendez-vous par le biais du cahier de liaison ou d'école directe.

PERMANENCES

L'école sera fermée du 12 JUILLET au 25 AOÛT 2024.

MATERNELLES

Pour les élèves des classes de Petite Section / Moyenne Section de Maternelle, quelques petites précisions :

- Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine peuvent être récupérés dès 11h45
- Pour les élèves de Petite Section :
 - Les enfants qui ne mangent pas à la cantine, restent à la maison pour l'après-midi (pas de retour possible)
 - Les enfants qui mangent à la cantine et font la sieste à la maison, sont récupérés à 12h30 (pas de retour possible)
- Pour les élèves de Moyenne Section :
 - Les enfants qui ne mangent pas à la cantine sont récupérés à 11h45 et un temps de repos à la maison est possible. Retour des élèves à l'école entre 13h15 et 13h30.

➤ **RENDEZ-VOUS AVEC L'ENSEIGNANTE** (avec votre enfant)

LUNDI 2 SEPTEMBRE à :

MARDI 3 SEPTEMBRE à :

*Amener 4 photos d'identité ainsi que toutes les fournitures demandées sur la liste que vous trouverez sur le site rodaf.fr.
Pour les MS : ramener le livret d'évaluation donné en fin d'année scolaire.

➤ **POUR LES ENFANTS DES CLASSES DE PETITE SECTION / MOYENNE SECTION**

Rentrée le _____

** ATTENTION : les enfants de PS/MS qui auront leur première journée le Jeudi 5 septembre, n'auront pas classe le Vendredi 6 septembre. Il n'y aura pas de garderie pour ces enfants ce jour-là.